



Arrêté CONC_2024_29

Le Président

Georges CRISTIANI

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

Aix-en-Provence, le vendredi 5 avril 2024

Arrêté portant listes des candidats admissibles aux concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives, fixant les dates et les lieux de déroulement des épreuves obligatoires d'admission, les disciplines retenues pour l'épreuve de conduite d'une séance d'activités physiques et sportives, la liste des examinateurs experts de l'épreuve physique obligatoire d'admission, la liste des examinateurs associés ainsi que la date de réunion du jury d'admission, session 2024.

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône,

- **VU le Code général de la Fonction Publique,**
- **VU la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016** relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- **VU la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modifiée** de transformation de la fonction publique,
- **VU l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021** portant partie législative du code général de la fonction publique,
- **VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié** relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié** portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007** relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,
- **VU le décret n°2011-605 du 30 mai 2011 modifié** portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- **VU le décret n°2011-789 du 28 juin 2011 modifié** fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- **VU le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010** relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique française,
- **VU le décret n°2020-523 du 4 mai 2020** relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

- **VU le décret n°2021-376 du 31 mars 2021** pris en application de l'article 36 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,
- **VU l'arrêté du 19 juin 2007** fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale,
- **VU l'arrêté du 14 septembre 2005** fixant le programme des épreuves des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- **VU l'arrêté du 12 décembre 2011** fixant le programme des épreuves des concours et examens professionnels pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- **VU le recensement des besoins** effectué auprès des collectivités territoriales par les Centres de Gestion des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes,
- **VU l'arrêté CONC_2023_34 du 18 avril 2023** portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône pour le compte des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives, session 2024,
- **VU l'arrêté CONC_2023_113 du 20 décembre 2023** portant composition du jury des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives, session 2024,
- **VU l'arrêté CONC_2023_114 du 20 décembre 2023** portant organisation de l'épreuve écrite d'admissibilité des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives, listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies, liste des examinateurs associés et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2024.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les listes des candidats admissibles aux concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives sont arrêtées conformément aux documents annexés au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Les épreuves obligatoires d'admission se dérouleront aux dates et adresses suivantes :

<i>Épreuves physiques</i>	Mardi 16 avril 2024		CREPS Sud-Est 62, Chemin du Viaduc 13080 Aix-en-Provence
<i>Épreuve de conduite d'une séance d'activités physiques et sportives suivie d'un entretien</i>	Du lundi 22 avril au jeudi 25 avril 2024	Piscine Plein Ciel Avenue Marcel Pagnol 13090 Aix-en-Provence	Complexe Val de l'Arc 585, Avenue des infirmeries 13100 Aix-en-Provence et Gymnase de l'Arc de Meyran 15, rue Henri Moissan 13100 Aix-en-Provence

ARTICLE 3 : Le CDG 13 se réserve la possibilité, si besoin, au regard des contraintes matérielles d'organisation, de prévoir d'autres structures d'accueil situées à Aix-en-Provence.

ARTICLE 4 : Après délibération, le jury a décidé de retenir, conformément à l'article 3 alinéa II de l'arrêté du 12 décembre 2011 fixant le programme des épreuves des concours et examens professionnels pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives, les disciplines sportives suivantes pour l'épreuve de conduite d'une séance d'activités physiques et sportives suivie d'un entretien :

Options	Disciplines retenues
Pratiques individuelles et activités au service de l'hygiène et de la santé	Course
Pratiques duelles	Tennis
Jeux et sports collectifs	Handball
Activités de pleine nature	Vélo tout-terrain
Activités aquatiques	Natation sportive

ARTICLE 5 : La liste des examinateurs experts est constituée comme suit :

- Isabelle AVOT, Chronométrateur régional
- Stéphanie BERNARD, Juge arbitre national
- Martine BOSSEBOEUF, Juge arbitre national
- Claude BRUN, Starter national
- José DA SILVA, Juge arbitre national
- Stéphane DUPUY, Juge arbitre national
- Bruno DUVAL, Juge régional
- Pascale EMMANUELLI, Juge régional
- Francis LACOMBE, Chef Juge
- Gisèle LAURENT, Juge arbitre national
- Dolorès LOISEL, Juge arbitre national
- Amando RODRIGUEZ, Juge arbitre national

ARTICLE 6 : La liste des examinateurs associés est constituée comme suit :

- Mariama ABELLO, Adjointe au Maire - Mairie de Fos-sur-Mer ;
- Marc BIASINI, Directeur Général des Services - Mairie de Lançon-Provence ;
- Bernard DESTROST, Maire de Cuges-les-Pins ;
- René CAVALLLO, Directeur de l'Éducation (à la retraite) - Mairie de Meyreuil ;
- Christophe GENRE-JAZELET, Directeur Général des Services - Mairie de Saint-Cannat ;
- Olivier PENIN, Directeur des sports - Mairie d'Aix-en-Provence ;
- Odette PITAULT, Adjointe au Maire - Mairie de Meyreuil ;
- Francis TAULAN, Adjoint au Maire - Mairie d'Aix-en-Provence ;
- Stéphane VELLIEUX, Directeur des sports et des équipements sportifs - Métropole Aix-Marseille Provence.

ARTICLE 7 : Le jury d'admission des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives se réunira **le jeudi 23 mai 2024** dans les locaux du CDG 13.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du CDG 13.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.

ARTICLE 10 : La Directrice du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Bouches-du-Rhône.

Georges CRISTIANI





**CONCOURS EXTERNE D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
SESSION 2024**

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 21 mars 2024

Identifiant	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
10055	ALBERATO	ALBERATO	Manon
10095	ALIZERT	ALIZERT	Hugo
10629	ALLOUANI		Henry
10067	AUDIFFREN	AUDIFFREN	Laetitia
10287	BARATELLA	BARATELLA	Chloé
10674	BARTHOLOMOT		Tom
10321	BATAILLOU		Jonathan
10315	BERTHILIER	BERTHILIER	Frank
10275	BESSON	BESSON	Olivia
10656	BIHEL	BIHEL	Jeanne
10396	BIRDOUZ		Fares
10076	BISSUEL	BISSUEL	Martin
10347	BONNAFOUS	LANNES	Stéphanie
10278	BOSMET		Yohan
10078	BOTTEMANNE	BOTTEMANNE	Eva
10483	BOUCHARD	BOUCHARD	Victoire
10574	BOUILLON	BOUILLON	Amandine
10332	BOURSON		Stéphane
10118	BOUSQUET	BOUSQUET	Thomas
10706	BRUGNEAUX		Alexandre
10717	BUTTIGIEG		Baptiste
10092	CANNAVO	CANNAVO	Santo
10316	CAPARROS	CAPARROS	Adrien
10070	CARRERAS	CARRERAS	Dimitri
10234	CASABIANCA-AUTARD	AUTARD	Benjamin
10102	CEVALTE		Romain
10331	CONA		Loic
10667	COUDERC	COUDERC	Sébastien
10539	DARNAUDAT		Stéphane
10077	DAVAL		Gaël



**CONCOURS EXTERNE D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
SESSION 2024**

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 21 mars 2024

Identifiant	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
10212	DESMARIS		Clément
10167	DJELLALI	DJELLALI	Anas
10475	DROUIN		Simon
10187	DRUMINY		Frédéric
10643	DUMAS		Judicaël
10114	ENJALRIC	ENJALRIC	Marine
10600	ESCARGUEIL		Nathan
10644	FERREIRA		Adrien
10607	FORESTIER		Olivier
10182	FOUSSADIER		Benjamin
10201	GAMBIER	GAMBIER	Alexandre
10356	GRINE		Yamine
10603	GUILLEMAUD		Esteban
10168	HANSMAENNEL	HANSMAENNEL	Claire
10712	HESSE		Joffrey
10160	KASPRZAK		Mohamed-Elyas
10611	KILO		Malik
10071	KLEIN		Marie
10265	KREMER		Olivier
10228	KUHN		William
10503	LAMBERTO		Laurent
10150	MAIZE		Rémy
10721	MARCHINI		Morgan
10632	MARQUEZ PAIROCHON	MARQUEZ PAIROCHON	Marie
10080	MEKERKE		Jérémy
10191	MERCIER	MERCIER	Jeanne
10436	MOLL		Grégory
10425	MOUILLAUD	MOUILLAUD	Charlotte
10096	MOYART	MOYART	Michael
10352	NICOLAS		Julien



**CONCOURS EXTERNE D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
SESSION 2024**

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 21 mars 2024

Identifiant	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
10086	NOALLY		Athénaïs
10348	PIGNOL		François
10380	PLE	PLE	Anabel
10346	QUATRESOUS	QUATRESOUS	Maxime
10700	RAMADE		Quentin
10215	ROQUETTE		Rafael
10045	SERRES		Yannick
10515	SEVILLA		Roland
10631	SOYEZ		Florimond
10708	TORRELLI		Lisa
10060	TORTEL		Nicolas
10036	VALDIVIA		Thomas
10381	VIGNE		Christophe
10139	ZERGDJENAH	ZERGDJENAH	Myriam

74 candidats admissibles



**CONCOURS INTERNE D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
SESSION 2024**

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 21 mars 2024

Identifiant	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
10130	AMADEI		François
10623	AMBLARD		Clémentine
10044	ANTON		Olivier
10433	BERGERET	BERGERET	Barbara
10285	BOISSIÈRE		Jean-François
10163	BOUDJEMA	BOUDJEMA	Lila
10361	BOWDEN-BERTRAND	BOWDEN	Mathieu
10547	DANZO		Patrick
10557	FIZELERT	FIZELERT	Claire
10266	FOUCAULT		Antoine
10382	GHENO	GHENO	Manon
10131	GHILLIAZA		Pierre Yves
10138	GRENIER		Jean-Daniel
10124	GRIMEH	VIOLIER	Victoria
10073	HEBACHE		Miloud
10048	HENON		Frédéric
10072	JOMAZARA		Willy
10296	KOCH		Yoann
10151	LABAT	VASSEROT	Emmanuelle
10513	LAFON	LAFON	Nadège
10122	LECRIQUE		Gaelle
10226	LEFEUVRE	LEFEUVRE	Stelly
10357	MANCINI		Julien
10197	MARTINO	MARTINO	Tressy
10292	MEISSNER		Régis
10164	MOUGENOT	MOUGENOT	Marylore
10110	NAOUI	NAOUI	Mehdi
10264	NEKKAR		Yanis
10269	NICOLAI		Antony
10470	OLIEL		Raphael



**CONCOURS INTERNE D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
SESSION 2024**

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 21 mars 2024

Identifiant	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
10307	PARISOT	PARISOT	Jerome
10243	POMARES		Thomas
10288	ROCCELLI		Lorenzo
10490	RUBBEN	RUBBEN	Patty
10091	SCALISE	AUGER	Valérie
10199	SCHLOMOFF		Léo
10358	SERPOLLET		Timothée

37 candidats admissibles



**TROISIÈME CONCOURS D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
SESSION 2024**

Liste des candidats admissibles – Jury d'admissibilité du 21 mars 2024

Identifiant	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom
10284	ESTEVE		Romain
10499	NAGHMOUCHI		Chaouki
10590	PARENT		Guillaume
10646	SOTTEAU	SOTTEAU	Diane

4 candidats admissibles